







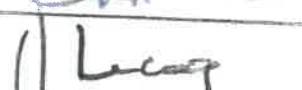






RÉUNION DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

FEUILLE DE PRÉSENCE DU SAMEDI 11 JUILLET 2020

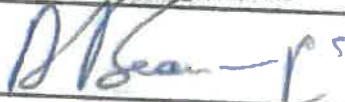


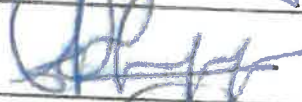







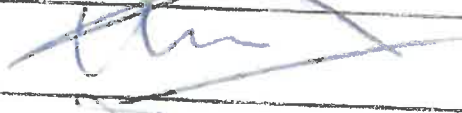

Noms des Conseillers	Emargements
Madame Arielle BEAUCAMPS Conseillère d'Arrondissement	
Madame Iris BERTHOMIER Conseillère d'Arrondissement	
Monsieur François COMET Conseiller d'Arrondissement	
Madame Séverine de COMPREIGNAC Conseillère de Paris et du 6 ^e	
Monsieur Charles FLOBERT Conseiller d'Arrondissement	
Madame Céline HERVIEU Conseillère de Paris et du 6 ^e	
Madame Antoinette KIS Conseillère d'Arrondissement	
Madame Chantal LAMBERT-BURENS Conseillère d'arrondissement	
Monsieur Jean-Pierre LECOQ Conseiller de Paris et du 6 ^e	
Monsieur Paul MARIA Conseiller d'Arrondissement	
Monsieur Olivier PASSELECQ Conseiller d'Arrondissement	
Monsieur Claude RIBBE Conseiller d'arrondissement	
Madame Florence de VARAX Conseillère d'arrondissement	

RÉUNION DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

FEUILLE DE PRÉSENCE DU SAMEDI 11 JUILLET 2020

ELECTION DU MAIRE

→ élu au 1^{er} tour














Noms des Conseillers	Emargements
Madame Arielle BEAUCAMPS Conseillère d'Arrondissement	
Madame Iris BERTHOMIER Conseillère d'Arrondissement	
Monsieur François COMET Conseiller d'Arrondissement	
Madame Séverine de COMPREIGNAC Conseillère de Paris et du 6 ^e	
Monsieur Charles FLOBERT Conseiller d'Arrondissement	
Madame Céline HERVIEU Conseillère de Paris et du 6 ^e	
Madame Antoinette KIS Conseillère d'Arrondissement	
Madame Chantal LAMBERT-BURENS Conseillère d'arrondissement	
Monsieur Jean-Pierre LECOQ Conseiller de Paris et du 6 ^e	
Monsieur Paul MARIA Conseiller d'Arrondissement	
Monsieur Olivier PASSELECQ Conseiller d'Arrondissement	
Monsieur Claude RIBBE Conseiller d'arrondissement	
Madame Florence de VARAX Conseillère d'arrondissement	

RÉUNION DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

FEUILLE DE PRÉSENCE DU SAMEDI 11 JUILLET 2020

ELECTION DES ADJOINTS

→ 1 sur 2

Noms des Conseillers	Emargements
Madame Arielle BEUCAMPS Conseillère d'Arrondissement	
Madame Iris BERTHOMIER Conseillère d'Arrondissement	
Monsieur François COMET Conseiller d'Arrondissement	
Madame Séverine de COMPREIGNAC Conseillère de Paris et du 6 ^e	
Monsieur Charles FLOBERT Conseiller d'Arrondissement	
Madame Céline HERVIEU Conseillère de Paris et du 6 ^e	
Madame Antoinette KIS Conseillère d'Arrondissement	
Madame Chantal LAMBERT-BURENS Conseillère d'arrondissement	
Monsieur Jean-Pierre LECOQ Conseiller de Paris et du 6 ^e	
Monsieur Paul MARIA Conseiller d'Arrondissement	
Monsieur Olivier PASSELECQ Conseiller d'Arrondissement	
Monsieur Claude RIBBE Conseiller d'arrondissement	
Madame Florence de VARAX Conseillère d'arrondissement	

6^E ARRONDISSEMENT

11 juillet 2020

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT du samedi 11 juillet 2020

Le samedi 11 juillet 2020 à 15 heures 30, le Conseil du 6^e arrondissement s'est réuni dans la Salle des Fêtes de la mairie du 6^e arrondissement. En application de l'article L.2511-25 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil du 6^e arrondissement a été exceptionnellement convoqué par Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, par lettre du lundi 6 juillet 2020, adressée par écrit au domicile de chaque conseiller, conformément aux formes prescrites par l'article L.2121-10 du CGCT.

La convocation comporte l'ordre du jour suivant :

- Élection du Maire d'arrondissement
- Détermination du nombre d'adjoints au Maire d'arrondissement
- Élection des adjoints au Maire d'arrondissement

Étaient présents:

Madame Arielle BEUCAMPS, Conseillère d'arrondissement,
Madame Iris BERTHOMIER, Conseillère d'arrondissement,
Monsieur François COMET, Conseiller d'arrondissement,
Madame Séverine de COMPREIGNAC, Conseillère de Paris et du 6^e,
Monsieur Charles FLOBERT, Conseiller d'Arrondissement,
Madame Céline HERVIEU, Conseillère de Paris et du 6^e,
Madame Antoinette KIS, Conseillère d'Arrondissement,
Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Conseillère d'Arrondissement,
Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Conseiller de Paris et du 6^e,
Monsieur Paul MARIA, Conseiller d'Arrondissement,
Monsieur Olivier PASSELECQ, Conseiller d'Arrondissement,
Monsieur Claude RIBBE, Conseiller d'Arrondissement,
Madame Florence de VARAX, Conseillère d'Arrondissement.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Olivier PASSELECQ, Conseiller d'Arrondissement et doyen d'âge, qui fait une déclaration préliminaire (*cette déclaration sera reproduite dans son intégralité sur le site de la Mairie du 6^e arrondissement*) :

Monsieur Olivier PASSELECQ, Conseiller d'Arrondissement, procède ensuite à l'appel nominatif par ordre alphabétique des membres du Conseil d'arrondissement.

Monsieur Olivier PASSELECQ, Conseiller d'Arrondissement, constate que le quorum est atteint et que le conseil d'arrondissement peut délibérer valablement au titre des dispositions de l'article L.2121-17 du CGCT.

Secrétaires de séance

Monsieur Olivier PASSELECQ, Conseiller d'Arrondissement, propose de nommer comme secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, Madame Céline HERVIEU, Conseillère de Paris et du 6^e, benjamine du Conseil, et Monsieur Christophe RIOUAL, Directeur Général des Services par intérim, en qualité de secrétaire auxiliaire de séance.

11 juillet 2020

6^E ARRONDISSEMENT

Réf. : 062020006

Désignation du Secrétaire de séance.

VOTANTS : 13 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1 NPPV : 0

1. Élection du Maire d'arrondissement

Monsieur Olivier PASSELECQ, Conseiller d'arrondissement, invite le Conseil à procéder à l'élection du Maire d'arrondissement. Il précise qu'en application des articles L.2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le Maire d'arrondissement est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Monsieur Olivier PASSELECQ, Conseiller d'arrondissement, procède à un appel à candidature pour l'élection du Maire d'arrondissement.

Monsieur Olivier PASSELECQ, Conseiller d'arrondissement, constate comme unique candidature aux fonctions de Maire d'arrondissement, celle déclarée par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Conseiller de Paris et du 6^e.

Monsieur Olivier PASSELECQ, Conseiller d'arrondissement, propose de procéder au vote à bulletin secret.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, dépose dans l'urne prévue à cet effet, son bulletin de vote sur lequel est écrit le nom de la personne qu'il a choisie. Le dépouillement du vote, effectué par Monsieur Christophe RIOUAL, Directeur Général des Services par intérim et secrétaire auxiliaire de séance, donne les résultats suivants au premier tour de scrutin :

1-Réf. : 062020007

Election du Maire.

VOTANTS : 13 POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 BLANCS: 3
NPPV : 0

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....: 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 13
- c. Nombre de bulletins déclarés nuls (art. L. 66 du code électoral) : 0
- e. Nombre de bulletins déclarés blancs : 3
- f. Nombre de suffrages exprimés : 10
- g. Majorité absolue (La majorité absolue est égale à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur) : 6

NOM, PRENOM ET QUALITE	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
LECOQ, Jean-Pierre, Conseiller de Paris et du 6 ^e	10 voix

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Conseiller de Paris et du 6^e, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire d'arrondissement, dès le premier tour du scrutin, et est immédiatement installé dans ses fonctions.

6^E ARRONDISSEMENT

11 juillet 2020

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e et Conseiller Régional d'Île de France, revêt l'écharpe tricolore, reprend la présidence du Conseil, et prononce ensuite l'allocution suivante :

L'allocution de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e et Conseiller Régional d'Île de France, sera reproduite dans son intégralité sur le site de la Mairie du 6^e arrondissement.

2. Élection des adjoints au Maire d'arrondissement

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e et Conseiller régional d'Île de France, invite le Conseil d'arrondissement à procéder à l'élection des adjoints au Maire d'arrondissement, conformément aux dispositions des articles L.2511-25 et L.2511-25-1 du CGCT.

2.1. Nombre d'adjoints

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e et Conseiller régional d'Île de France, indique que le nombre d'adjoints au Maire d'arrondissement ne peut excéder trente pour cent (30%) du total des membres du conseil d'arrondissement sans toutefois être inférieur à quatre.

Par ailleurs, ce nombre maximum peut être dépassé pour permettre la création de postes d'adjoints chargés des quartiers, soit 1 Adjoint au Maire d'arrondissement supplémentaire pour le 6^e arrondissement.

Dans un premier temps, Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e et Conseiller régional d'Île de France, propose d'arrêter le nombre des adjoints au Maire du 6^e arrondissement à quatre, et de voter à main levée (sauf si un tiers des conseillers s'y oppose).

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e et Conseiller Régional d'Île de France, précise qu'il sera procédé ultérieurement à l'élection d'un 5^e adjoint au Maire.

1-Réf. : 062020008

Détermination du nombre des adjoints.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : NPPV : 0

Le conseil d'arrondissement adopte à l'unanimité le nombre de quatre adjoints au Maire du 6^e arrondissement.

6^e ARRONDISSEMENT

11 juillet 2020

2.2. Listes de candidats aux fonctions d'Adjoints au Maire d'arrondissement

Le Maire d'arrondissement rappelle que les Adjoints au Maire d'arrondissement sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue des suffrages exprimés, sans panachage ni vote préférentiel.

Les listes sont composées alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Les listes de candidats aux fonctions d'Adjoints au Maire d'arrondissement sont déposées auprès du Maire d'arrondissement. Elles portent le nom du candidat placé en tête de chaque liste. Il s'agit de :

- Madame Chantal LAMBERT-BURENS.
- Monsieur Olivier PASSELECQ.
- Madame Arielle BEAUCAMPS.
- Monsieur Charles FLOBERT.

Il est ensuite procédé au vote.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, déposé dans l'urne prévue à cet effet, son bulletin de vote sur lequel sont écrits tous les noms de la liste qu'il a choisie. Le dépouillement du vote, effectué par Monsieur Christophe RIOUAL, Directeur Général des Services par intérim, et secrétaire auxiliaire de séance, donne les résultats suivants au premier tour de scrutin.

1-Réf. : 062020009

Élection des adjoints au Maire.

VOTANTS : 13 POUR : 10 Blancs : 3 CONTRE : 0
ABSTENTION : 0 NPPV : 0

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 13
- c. Nombre de bulletins déclarés nuls (art. L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de bulletins déclarés blancs : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés : 10
- f. Majorité absolue : 6

NOM, PRENOM ET QUALITE	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Madame LAMBERT-BURENS, Chantal, Conseillère d'arrondissement	10 voix
Monsieur PASSELECQ, Olivier Conseiller d'arrondissement	10 voix
Madame BEAUCAMPS, Arielle Conseillère d'arrondissement	10 voix
Monsieur FLOBERT, Charles Conseiller d'arrondissement	10 voix

6^e ARRONDISSEMENT

11 juillet 2020

2.3 Proclamation de l'élection des Adjointes au Maire d'arrondissement

Ont obtenu la majorité légale et ont donc été proclamés Adjointes au Maire d'arrondissement et immédiatement installés les candidats aux fonctions d'Adjointes au Maire d'arrondissement présents sur la liste conduite par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e et Conseiller régional d'Île de France, dans l'ordre de cette liste.

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e et Conseiller régional d'Île de France, communique, ensuite, la liste des délégations auxquelles il a décidé de procéder concernant les Adjointes au Maire.

- Madame Chantal LAMBERT BURENS : Première Adjointe au Maire chargée de toutes les questions relatives à la petite enfance, à la santé environnementale, au cadre de vie et aux parcs et jardins ;
- Monsieur Olivier PASSELECQ : Deuxième Adjoint au Maire, chargé de toutes les questions relatives à la Culture et à la Communication ;
- Madame Arielle BEAUCAMPS : Troisième Adjointe au Maire, chargée des affaires scolaires, de la jeunesse et des sports,
- Monsieur Charles FLOBERT : Quatrième Adjoint au Maire, chargé des questions relatives à la sécurité et à la prévention de la délinquance.

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e et Conseiller régional d'Île de France, communique enfin la liste des délégations auxquelles il a décidé de procéder concernant les Conseillers d'arrondissement :

- Madame Iris BERTHOMIER : Conseillère d'arrondissement déléguée à la santé, à l'alimentation durable et au handicap ;
- Monsieur Claude RIBBE : Conseiller d'arrondissement délégué aux Universités, à la Mémoire, à la Francophonie et aux questions Européennes ;
- Madame Florence de VARAX : Conseillère d'arrondissement déléguée aux personnes âgées et au maintien à domicile ;
- Monsieur Paul MARIA : Conseiller d'arrondissement délégué au développement économique et commercial.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucun orateur ne demandant la parole, Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e et Conseiller régional d'Île de France, lève la séance.

La Secrétaire de séance

Le Maire du 6^e arrondissement

Mme Céline HERVIEU
Conseillère de Paris et du 6^e

Monsieur Jean-Pierre LECOQ
Conseiller de Paris et Maire du 6^e



6^e ARRONDISSEMENT

2020-06-0017

11 juillet 2020

Désignation de Madame Céline HERVIEU, Conseillère de Paris et du 6^e, en qualité de secrétaire de séance du Conseil du 6^e, et de Monsieur Christophe RIOUAL, Directeur Général des Services par intérim, en qualité de secrétaire auxiliaire de séance.

Vu le rapport présenté par Monsieur Olivier PASSELECO, Conseiller d'arrondissement et Doyen d'âge, Président de Séance ;

Examen du projet de délibération 062020006 ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Olivier PASSELECO, Conseiller d'arrondissement et Doyen d'âge, Président de Séance, procède au vote.

Un avis favorable est donné à la majorité avec 12 voix pour et une abstention.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

6^e ARRONDISSEMENT

2020-06-0018

11 juillet 2020

Élection du Maire d'arrondissement.

Vu le rapport présenté par Monsieur Olivier PASSELECO, Conseiller d'arrondissement et Doyen d'âge, Président de Séance;

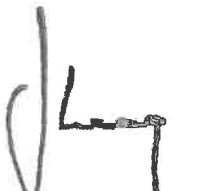
Examen du projet de délibération 062020007;

Vu

Monsieur Christophe RIOUAL, Directeur Général des Services par intérim, et secrétaire auxiliaire de séance, procède au vote et au dépouillement.

Monsieur Jean-Pierre LECOQ est élu Maire du 6^e arrondissement à la majorité absolue avec 10 voix pour et 3 votes blancs.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

6^e ARRONDISSEMENT

2020-06-0019

11 juillet 2020

Détermination du nombre d'Adjoints au Maire d'arrondissement.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France ;

Examen du projet de délibération 062020068 ;

Vu les articles L.2511-25 et L. 2511-25-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France procède au vote.

Le nombre d'Adjoints au Maire du 6^e arrondissement est fixé à quatre à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

6^e ARRONDISSEMENT

2020-06-0020

11 juillet 2020

Élection des Adjointe au Maire d'arrondissement.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France ;

Examen du projet de délibération 062020009 ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France fait procéder au vote, et Monsieur Christophe RIOUAL, Directeur Général des Services par Intérim, et secrétaire auxiliaire de séance, procède à son dépouillement.

La liste présentée par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, est élue à la majorité absolue avec 10 voix pour et 9 votes blancs.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ